

La révolution par l'improvisation

ÉRIC FILLION, *Jazz libre et la révolution québécoise, Musique action, 1967-1975*, M éditeur, Saint-Joseph-du-Lac, 2019, 197 pages

Daniel Gomez

Volume 14, Number 1, Fall 2019

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/92327ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (print)

1929-5561 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gomez, D. (2019). Review of [La révolution par l'improvisation / ÉRIC FILLION, *Jazz libre et la révolution québécoise, Musique action, 1967-1975*, M éditeur, Saint-Joseph-du-Lac, 2019, 197 pages]. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, 14(1), 5–5.

La révolution par l'improvisation

Daniel Gomez
Chef de pupitre, politique

ÉRIC FILLION

JAZZ LIBRE ET LA RÉVOLUTION QUÉBÉCOISE, MUSIQUE ACTION, 1967-1975

M éditeur, Saint-Joseph-du-Lac, 2019,
197 pages

P our les moins de quarante ans, cinquante peut-être, et pour une grande partie de la population qui ne s'intéresse pas au jazz, le terme de jazz libre, ou *free jazz*, n'évoque pas grand-chose. Il s'agit d'une forme musicale apparue aux États-Unis dans les années 1960. Le contexte sociopolitique de l'époque était alors très agité : montée du radicalisme et des revendications de la communauté noire, guerre du Viet Nam, mouvement « contre-culturel », libération sexuelle... Le *free jazz* s'inscrit dans cette mouvance contestataire. Il propose de rejeter les contraintes harmoniques musicales établies. Il se base essentiellement sur l'improvisation collective, faisant fi des mélodies et des rythmes. L'idée derrière cette démarche c'est de libérer la musique noire américaine des normes musicales et sociales établies. Cette forme de jazz est aussi un refus des valeurs de l'Amérique blanche et une défiance envers la civilisation occidentale et le rêve américain (p. 15).

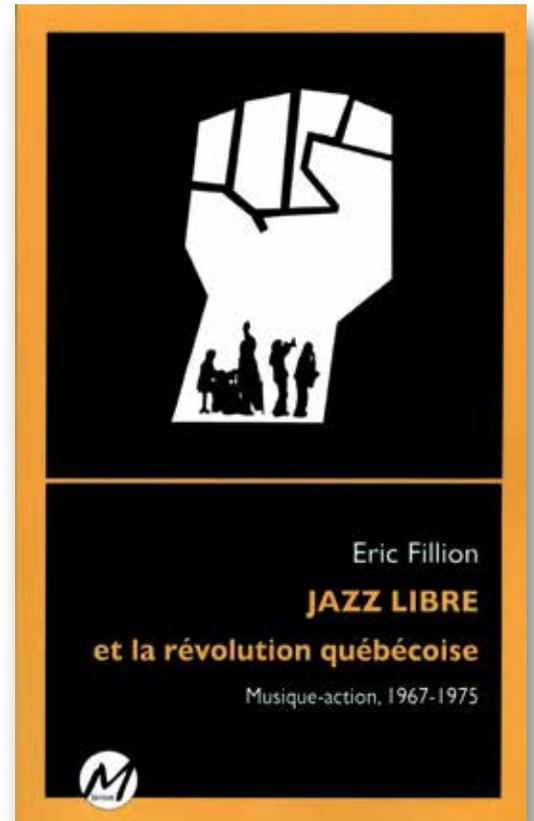
Cette nouvelle forme de jazz ne laisse pas les jazzophiles insensibles : certains crient au génie, d'autres à la fumisterie. Ces derniers n'y voient qu'une effroyable cacophonie, n'ayant aucun rapport avec la musique. L'histoire semble leur avoir donné raison, car le courant ne fit pas long feu. Les années 1960 furent ses années de gloire, puis il fut remplacé par d'autres formes de jazz, plus « digestes ». Ainsi, et pour illustrer peut-être cette perte de popularité, lors du Festival de jazz de Montréal de 1989, les organisateurs durent annuler un concert de *free jazz* en raison du trop grand nombre de billets invendus.

Le Québec des années 1960, en pleine « révolution tranquille », n'échappe pas à cette mouvance contestataire et révolutionnaire. Sous le leadership de deux musiciens de jazz, Yves Charbonneau et Jean Préfontaine, une petite poignée de musiciens décide d'implanter un *free jazz* québécois, le jazz libre québécois est né. Ces musiciens s'inscrivent dans tout ce qui bouge et qui grouille dans le monde contestataire québécois de l'époque : cer-

tains syndicats, Front de libération du Québec, mouvement communautaire et contre-culturel, groupuscules gauchistes ou anarchistes, etc. Ils prennent position pour un Québec « décolonisé » et socialiste. Ils condamnent la domination économique, politique et culturelle des Canadiens français par le capitalisme anglo-saxon. En toile de fond de toute cette mouvance révolutionnaire, il faut évidemment placer l'incontournable ouvrage de Pierre Vallières : *Nègres blancs d'Amérique*, paru en 1968. Les Canadiens français deviennent, bien sûr, les « nègres » du nord, soumis à l'impérialisme anglo-saxon. La musique de Jazz libre, essentiellement basée sur l'improvisation, devient alors une « musique action », c'est-à-dire un outil de désaliénation grâce auquel les gens, les ouvriers surtout, communiquent entre eux et prennent conscience de leur aliénation. Ils peuvent alors agir et se libérer de l'oppression dont ils sont victimes. Ce désir de rejoindre le monde ouvrier paraît obsessionnel dans la démarche du groupe. Il fut bien sûr impossible.

Ces musiciens s'inscrivent dans tout ce qui bouge et qui grouille dans le monde contestataire québécois de l'époque : certains syndicats, Front de libération du Québec, mouvement communautaire et contre-culturel, groupuscules gauchistes ou anarchistes, etc. Ils prennent position pour un Québec « décolonisé » et socialiste.

Eric Fillion nous décrit très bien les pérégrinations de ce groupe de musiciens durant sa courte existence (huit ans). On retiendra les noms des deux créateurs cités plus haut : Yves Charbonneau et Jean Préfontaine. D'autres musiciens s'ajouteront au groupe ou le quitteront, selon la conjoncture et selon les idéologies. Le groupe change moult fois de nom et de lieux « d'expérimentation ». Les débuts, en 1967, en tant que New Canadian *free jazz* Quartet à Montréal. Puis la période dite davantage « rock libre », de 68 à 70, marquée par l'importante rencontre avec Robert Charlebois et Louise Forestier. Le jazz libre flirte alors avec le *showbusiness* traditionnel avant de revenir à ses préoccupations plus expérimentales et politiques. Celles-ci consistent à participer à toutes sortes d'initiatives qui visent à « désaliéner » par l'art la population en général et la classe



ouvrière en particulier. Jazz libre crée une colonie artistique à Val-David, mais aussi une commune dans l'Estrie. Cette dernière visait par la musique-action à mobiliser toute la gauche québécoise dans le but de : « créer les conditions nécessaires à l'édification de l'organisation révolutionnaire de Québécois [de] lutter contre le spontanéisme, le réformisme et la séparation de la théorie et de la pratique » (p. 116). Parmi de multiples démenagements, l'expérience communarde de l'Estrie semble avoir été une étape marquante dans l'odyssée du Jazz libre du Québec.

Finalement, c'est avec le projet de « boîte expérimentale » de l'Amorce, à Montréal, que le cheminement du Jazz libre s'arrête. Les musiciens restent fidèles à l'idéologie de leur musique-action, anti-capitaliste et opposée au pouvoir, mais paradoxalement, et ironiquement aussi, cette nouvelle expérience est rendue possible grâce à un projet PIL (Projet d'initiative locale) du gouvernement fédéral visant à créer de l'emploi pour combattre le chômage élevé à l'époque. Jazz libre doit en quelque sorte mordre la main qui le nourrit. À partir de 1970, le contexte devient plus difficile pour la gauche indépendantiste québécoise : le Parti québécois prend le pouvoir cette année-là et cette gauche se divise entre ceux qui veulent collaborer avec le nouveau pouvoir, non inféodé à la bourgeoisie, et ceux qui refusent. Un schisme traverse le Jazz libre. Les pressions répétées de la Gendarmerie royale du Canada, qu'on soupçonne fortement d'être à l'origine d'un incendie qui endommagea le local de l'Amorce, ébranlèrent également le « Jazz lib' du Kébec », dernier nom du Jazz libre. Bref, vers les années 1975 le groupe est à bout de souffle. Le rêve de révolution dans l'improvisation était fini. ❖